

LES GRAINS DE SEMENCE

L'inspecteur des grains de semence nous adresse la communication suivante dont l'importance n'échappera pas aux marchands de la campagne.

Les marchands ont tout intérêt aux bonnes récoltes, ils feront donc bien de faire connaître aux cultivateurs leurs clients, les conseils donnés ci-dessous par l'inspecteur.

Monsieur le rédacteur,—

J'ai pu constater depuis que je suis à l'emploi du Ministère fédéral de l'Agriculture qu'une grande quantité de grains provenant des provinces de l'Ouest est utilisée comme semence dans la Province de Québec. Prenant en considération que la récolte en général dans la Province de Québec, cette année, n'a pas atteint un aussi bon degré de maturité qu'à l'ordinaire, nous présumons qu'un plus grand nombre de cultivateurs chercheront à se procurer des grains de semence de l'étranger.

Les informations que nous avons eues sur la qualité de la récolte de l'Ouest indiquent que cette dernière a eu plus à souffrir du manque de maturité que celle de la Province de Québec; il y a déjà de ce grain sur le marché qui, tout en étant de bonne apparence, donne un faible pourcentage germinatif. La récolte d'avoine dans l'Ontario est de bonne qualité mais les rendements sont si petits qu'il n'en sortira qu'une faible quantité de cette province. Conséquemment, les cultivateurs de la Province de Québec qui ont du grain bon pour la semence devront bien se garder de tout le donner à leurs animaux; il sera plus prudent pour eux d'en garder la quantité nécessaire pour faire leurs semences et il sera préférable pour eux dans ces conditions de fourrager le grain étranger s'ils n'en ont pas suffisamment d'autre. L'avoine de semence atteindra certainement un prix fabuleux.

Assurez-vous d'avance des propriétés germinatives de votre grain en semant à une profondeur d'un demi-pouce cent grains dans une boîte remplie de terre de consistance ordinaire. Après dix jours le nombre de feuilles sorties de terre devra représenter le pour cent de bonnes graines. Si c'est difficile de vous procurer de la terre, vous pouvez tout aussi bien faire germer les grains entre deux flanelles humides placées entre deux assiettes qui devront être laissées dans un endroit où la température est de 65 à 75

degrés. Chaque jour à mesure que les grains germent on les enlève; ceux qui ne germent pas dans les premiers jours ne sont pas d'aussi bonne qualité. Un échantillon de première classe—90%—doit germer dans les premiers six jours.

Les cultivateurs qui le désirent peuvent envoyer des échantillons au Laboratoire des semences à Ottawa, où ils seront analysés gratis et des rapports utiles leur seront envoyés.

J. C. Côté,

Inspecteur de grains de semence.

DISTRIBUTION DE GRAIN DE SEMENCE ET DE POMMES DE TERRE

Par la ferme expérimentale centrale,
Ottawa.—1907-08.

Suivant instructions de l'Honorable monsieur le Ministre de l'Agriculture et en vue de l'amélioration des semences, nous faisons cette saison-ci aux cultivateurs du Canada une distribution d'échantillons de variétés de grains et de pommes de terre de qualité supérieure. Nous nous sommes procuré l'approvisionnement pour cette distribution principalement aux Fermes expérimentales d'Indian-Head (Sask.) et de Brandon (Man.). Les échantillons sont d'avoine, de blé de printemps, d'orge, de maïs (pour ensilage seulement) et de pommes de terre. La quantité d'avoine que nous envoyons, est de 4 livres, et celle de blé ou d'orge de 5 livres, ce qui suffit dans chaque cas pour ensemercer un vingtième d'acre. Les échantillons de maïs et de pommes de terre sont du poids de 3 livres chacun. Nous nous sommes procuré pour cette distribution un approvisionnement de chacune des variétés suivantes:

Avoine.—Banner, Danish Island, Ligo-wo améliorée, Thousand Dollars, White Giant, et Wide-Awake, toutes des variétés blanches. Nous ne recommandons pas l'avoine noire pour culture en général; nous en avons toutefois quelques échantillons disponibles, que nous pouvons envoyer si on nous en demande spécialement.

Blé.—Fife rouge (sans barbes); Preston, Pringle's Champlain et Huron (sortes barbues précoces); Percy et Stanley (variétés non barbues précoces).

Orge.—A six rangs—Mensury, Odessa, Mansfield et Claude. A deux rangs—Sidney. Invincible, Standwell et Canadian Thorpe.

Maïs (pour ensilage).—Angel, of Mid-night, Compton's Early et Longfellow

(variétés précoces); Selected Leaming, Early Mastodon et White Cap Yellow Dent (variétés tardives).

Pommes de terre (patates).—Early White Prize et Rochester Rose (variétés hâtives); Carman No 1 et Late Puritan (variétés mi-saison à tardives). Ces variétés plus tardives sont en général plus productives que les variétés hâtives.

Chacun de ceux qui demandent de ces échantillons, ne pourra en recevoir qu'un seul; ainsi, si l'on reçoit un échantillon d'avoine, on ne peut en recevoir aussi un de blé, d'orge, de maïs ou de pommes de terre, et nous ne pourrions satisfaire aux demandes de plus d'un échantillon par maison. Les échantillons seront expédiés francs de port par la poste.

Les demandes doivent être adressées au Directeur des Fermes expérimentales à Ottawa; et on peut les envoyer en tout temps avant le 15 février, date à laquelle les listes seront closes, afin que les échantillons demandés puissent être expédiés à temps pour les semences. En faisant les demandes, on fera bien de mentionner la variété que l'on préfère. Nous satisferons aux demandes suivant l'ordre où nous les aurons reçues, jusqu'à épuisement de l'approvisionnement des semences. Nous conseillons aux cultivateurs de nous adresser au plus tôt leurs demandes afin d'éviter la possibilité d'être désappointés.

Ceux qui demandent du maïs ou des pommes de terre, doivent se rappeler que le maïs n'est pas disponible pour distribution avant avril et que les pommes de terre ne peuvent être expédiées d'ici par la poste avant que tout danger de gel en route soit passé. Il n'est pas besoin d'affranchir les lettres ou paquets adressés à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

W. Saunders.

Directeur des Fermes expérimentales.

LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 10^e décembre 1907.

Les recettes des douanes de Québec ont été, pour le mois de novembre, qui vient de s'écouler, de \$166,757.25, contre \$132,626.56 pour la même période l'an dernier. Comme on le voit par ces chiffres, les douanes de notre cité accusent une augmentation de \$34,130.69.

La rareté de l'argent se fait encore sentir en notre cité et la situation ne

Ce n'est maintenant pour nous qu'une question d'être à même d'exécuter les commandes. Le consommateur est satisfait de savoir que les

Marques de Borden

sont celles sur lesquelles on "peut toujours compter."

Demandez à votre marchand de gros:

LAIT CONDENSÉ
"Marque Eagle"

ET

CRÈME ÉVAPORÉE
"Marque Peerless"

WM. H. DUNN, Agent

394-396 Rue St-Paul
MONTREAL.

(Non Sucrée)



27 Rue Front Est,
TORONTO.

